

# Remise à ciel ouvert du ruisseau du Trégou à Luc-la-Primaube

## L'opération

Catégorie	Restauration
Type d'opération	Remise à ciel ouvert d'un cours d'eau
Type de milieu concerné	Cours d'eau de tête de bassin
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	Bon état des habitats, qualité de l'eau
Début des travaux	Septembre 2010
Fin des travaux	Décembre 2010
Linéaire concerné par les travaux	50 m

## Le cours d'eau dans la partie restaurée

Nom	Le Trégou
Distance à la source	2 km
Largeur moyenne	2,5 m
Pente moyenne	37 ‰
Débit moyen	0,184 m <sup>3</sup> /s

## Les objectifs du maître d'ouvrage

- Maintien des usages agricoles sur le site
- Amélioration du fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau

## Le milieu et les pressions

Petit cours d'eau de 5,7 km de long, le Trégou est un affluent de l'Aveyron qu'il rejoint en rive gauche en aval du village d'Ampiac. La surface de son bassin versant mesure 19,5 km<sup>2</sup>. L'occupation du sol est dominée par des prairies naturelles et des zones agricoles utilisées pour l'élevage de bovins (production de lait et de viande) et la culture de céréales et de maïs.

La plupart des cours d'eau situés sur le territoire a connu de lourds travaux – notamment drainage, recalibrage, busage – réalisés dans les années 70-80 et destinés à gagner de l'espace agricole et favoriser la mécanisation du travail. Quelques retenues collinaires, destinées à l'irrigation, sont présentes en amont du Trégou, au niveau des zones de sources et des affluents.

Ces différents travaux ont contribué à modifier le régime hydrologique du Trégou – par l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des crues et des étiages – et à altérer les conditions morphologiques. Les busages

## La localisation

Pays	France
Bassin hydrogr.	Adour-Garonne
Région(s)	Midi-Pyrénées
Département(s)	Aveyron
Commune(s)	Luc-la-Primaube



© Vincent Miquel - CAGR

Piétinement et divagation des troupeaux bovins dans le cours d'eau, avant la mise en place des clôtures et abreuvoirs. Juillet 2010

Contexte réglementaire Non concerné

## Références au titre des directives européennes

Réf. masse d'eau FRFR201\_3  
Réf. site Natura 2000 Non concerné



© Vincent Miquel - CAGR

La partie busée du Trégou, avant les travaux de restauration. Octobre 2009



© Vincent Miquel - CAGR

Six mois après les travaux de restauration et mise en place du pont cadre. Avril 2011

successifs ont fractionné le cours d'eau provoquant des pertes de linéaire, des ruptures de pente, des phénomènes d'érosion régressive et progressive et créant des chutes infranchissables pour les poissons. Le lit mineur s'incise de plus en plus et provoque une déstabilisation des berges ; les substrats perdent en capacité d'accueil des espèces du fait de l'érosion et du colmatage...

Le Trégou est un cours d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie, abritant truite et espèces d'accompagnement – vairon, goujon. À proximité de la commune de Luc-la-Primaube, en tête de bassin versant, le Trégou est recouvert par une succession de buses sur 30 m de long. Ces buses, sous-dimensionnées, provoquent un problème d'érosion progressive qui s'étend désormais sur 200 mètres linéaires. L'aval de la buse se retrouve déconnecté du lit du cours d'eau et crée une chute de 80 cm, infranchissable pour la truite fario. Par ailleurs, la divagation du bétail dans le lit mineur est source

de multiples problèmes pour les animaux (risques sanitaires et de chute aux endroits incisés) et de perturbations pour le milieu aquatique (piétinement et effondrement des berges, homogénéisation des faciès et élargissement du lit mineur, dégradation de la qualité de l'eau, destruction des habitats...)

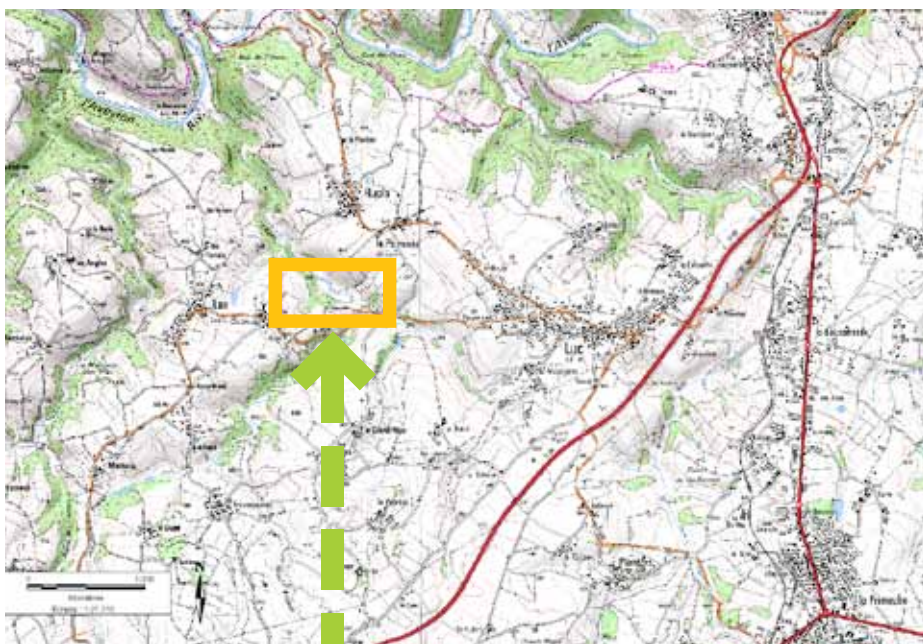
### ■ Les opportunités d'intervention

Devant l'aggravation du phénomène d'érosion progressive sur leurs parcelles, les agriculteurs se sont rapprochés du technicien de la cellule opérationnelle de rivière (COR) de la Communauté d'agglomération du Grand Rodez (CAGR), afin de se renseigner sur les solutions possibles à mettre en œuvre sur le secteur.

Le technicien, après visite sur le terrain, a émis la possibilité d'améliorer la situation du site, au niveau des usages présents (optimisation du passage pour les engins agricoles, abreuvement des bovins, stabilisation des berges) et au niveau écologique (amélioration de l'hydromorphologie du cours d'eau).

Une phase de concertation a alors été réalisée avec la présence des riverains, de la COR, des agriculteurs et des services de l'État. Le technicien de la COR s'est appuyé sur le recueil d'expériences sur l'hydromorphologie réalisé par l'Onema, les agences de l'eau et le ministère en charge de l'écologie, à la fois pour obtenir des informations sur les chantiers de remise à ciel ouvert existants et pour communiquer auprès des partenaires locaux (élus).

L'opération a ensuite été réalisée dans le cadre du plan de gestion de l'Aveyron et ses affluents (2010-2015), qui comprend notamment un volet d'interventions destiné à réduire l'érosion des berges induite par le piétinement du bétail (pose de clôtures et de dispositifs d'abreuvement pour préserver l'accès à l'eau).



IGN - Scan25®

## ■ Les travaux et aménagements

Sur le cours d'eau, les buses ont été retirées et remplacées par un pont cadre de cinq mètres de long permettant le passage des engins agricoles. Sur 50 mètres linéaires, un nouveau lit mineur respectant la pente naturelle du cours d'eau a été créé : des granulats ont été apportés pour la reconstitution du lit mineur et cinq mini-seuils transversaux ennoyés - réalisés à l'aide de troncs d'aulnes glutineux et de blocs rocheux - ont été mis en place dans le fond du lit afin de recentrer les écoulements en période d'étiage. Quelques déflecteurs en pierre et des souches d'arbres déjà présentes sur le site ont été replacés contre les berges afin de diversifier les écoulements et créer une légère sinuosité. Il n'était en effet pas possible de travailler dans le lit majeur du cours d'eau, en raison de l'activité agricole présente sur le site.

Les berges ont été retalutées et stabilisées, notamment au niveau de l'ancien busage, par la mise en place de fascines en pied de berge et de géotextile sur le talus ainsi que par la plantation, sur 1 400 m de linéaire, de 300 boutures et de 250 plants d'espèces arbustives récupérés à proximité.

Sur les rives, la COR a procédé à l'abattage de peupliers, dont certains étaient tombés dans le lit mineur. Des clôtures ont été installées afin de protéger le cours d'eau et éviter la divagation du bétail. Des abreuvoirs ont été installés ainsi que des passe-clôtures pour les usagers (pêcheurs, agriculteurs, riverains) sur 1 400 m.

Afin de diminuer l'impact des travaux sur le milieu et les communautés biologiques, le chantier a été réalisé en dehors de la période de reproduction de la truite fario. Un batardeau a été mis en place pour travailler à sec et limiter ainsi le départ de matières en suspension en aval.

## ■ La démarche réglementaire

- Déclaration d'intérêt général (DIG)
- Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau :

3.1.2.0 : Modification du profil en long ou du profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau ou de dérivation d'un cours d'eau

## ■ La gestion

La COR effectuée, par le biais de son équipe de régie, un entretien régulier de la végétation, des clôtures et des abreuvoirs installés sur le secteur. L'entretien de ces éléments sera, à terme, effectué par l'agriculteur.

## ■ Le suivi

Le site des travaux n'a pas fait l'objet d'un état initial. Depuis les travaux de restauration, le technicien de la COR effectue un suivi visuel régulier pour vérifier l'évolution de la pente, des processus d'érosion,



Enlèvement de la succession de buses sur le Trégou. Automne 2010



Deux mois après les travaux : les peupliers ont été abattus et les souches d'arbres présentes dans le lit mineur ont été placées sur le côté de la berge afin de redonner une légère sinuosité au cours d'eau. Février 2011

des aménagements de diversification et de la reprise de la végétation plantée sur le site restauré. Aucun suivi scientifique n'a été mis en place.

## ■ Le bilan et les perspectives

La suppression des buses sur le secteur permet de remettre à ciel ouvert l'intégralité du Trégou. Le technicien de la COR et les agriculteurs constatent un arrêt des phénomènes d'érosion de berges et du lit mineur. Les problèmes de piétinement ont disparu. Les berges sont désormais protégées par les clôtures et se revégétalisent progressivement, assurant ainsi leur maintien. Le lit mineur est maintenant bien différencié. L'apparition de faciès diversifiés, plus courants ainsi que la mise au jour d'un substrat moins colmaté sont constatés.

Visuellement, les écoulements sont davantage aérés et le cours d'eau a retrouvé un aspect plus naturel. Le remplacement de la buse infranchissable par un pont cadre permet de décroisonner le cours d'eau et ainsi de rétablir la continuité écologique sur le secteur.

Les services techniques de l'État et de la COR estiment que l'absence de suivi scientifique, notamment du suivi de l'évolution de la pollution organique, est un point faible de l'opération. La mise en place rapide du projet (du constat de dégradation hydro-morphologique du cours d'eau à la réalisation des travaux) n'a pas laissé le temps de réaliser une proposition de méthode de suivis destinée à caractériser le gain écologique suite aux travaux.

## Coûts

En euros HT

Coût des études	-
Coût des acquisitions	-
Coût des travaux et aménagements	36 166 €
Coût de la valorisation	-
<b>Coût total de l'opération</b>	<b>36 166 €</b>

### Partenaires financiers et financements :

Agence de l'eau Adour-Garonne (47 %), conseil général de l'Aveyron (20 %), conseil régional Midi-Pyrénées (10 %), communauté d'agglomération du Grand Rodez (23 %)

### Partenaires techniques du projet :

Service départemental de l'Onema de l'Aveyron, direction départementale des territoires de l'Aveyron (DDT 12)



© Vincent Miquel - CAGR

Mise en place de rampes aménagées et de clôtures pour l'abreuvement des bovins dans le cours d'eau. Février 2011

Par ailleurs, le technicien de la COR est en contact régulier avec les agriculteurs, qui font remonter leurs avis et d'éventuels dysfonctionnements, contribuant ainsi à la pérennité de l'opération. L'ensemble des acteurs impliqués dans le projet de restauration du Trégou sont satisfaits de la réalisation de cette opération, alliant maintien et optimisation des usages présents sur le site avec amélioration des processus hydromorphologiques du cours d'eau.

La réussite de cette opération est liée, dans un premier temps, à la démarche volontariste des agriculteurs-éleveurs de se rapprocher des services techniques des cours d'eau et dans un second temps, à la phase de concertation, où agriculteurs et éleveurs ont pu rencontrer d'autres personnes de la même profession et concernées par le même type d'amé-

nagements le long de leur parcelles (clôtures et abreuvoirs). Ils ont pu échanger sur les intérêts et les modalités d'entretien de la mise en place de ces aménagements, ce qui a contribué à faciliter l'acceptation du projet.

Suite à cette action et dans le cadre de son plan de gestion, la Communauté d'agglomération du Grand Rodez (CAGR) vient de lancer une étude d'inventaire et de délimitation des zones humides afin de mieux prendre en compte les enjeux que ces milieux représentent dans les documents d'urbanisme.



© Vincent Miquel - CAGR

Vue aval du pont cadre au niveau du secteur débusé. Février 2013

## La valorisation de l'opération

Quelques articles de presse locale ont été écrits sur la remise à ciel ouvert du Trégou. La CAGR a organisé plusieurs journées de sensibilisation des élus, riverains, usagers, scolaires et partenaires financiers et techniques. Ce chantier sert de « vitrine » à l'échelle départementale et tend à faciliter le lancement d'autres projets similaires.

Un film à destination du public scolaire retrace le travail de cette collectivité sur les cours d'eau et explique les interventions réalisées sur le Trégou. Ce film est consultable sur le site internet de la CAGR : <http://www.grand-rodez.com/fr/le-kiosque/videos.php>.



Maître d'ouvrage Communauté d'agglomération du Grand Rodez (CAGR)



Contacts Vincent Miquel  
Cellule opérationnelle du grand Rodez  
[vincent.miquel@agglo-grandrodez.fr](mailto:vincent.miquel@agglo-grandrodez.fr)  
Stéphane Charretier  
Service départemental de l'Onema de l'Aveyron  
[sd12@onema.fr](mailto:sd12@onema.fr)